

Département de l'Ain

Déclaration liminaire CTL du 11/01/2021 – DDFIP 01

Monsieur le Président,

Les élus CFTC-CFDT Finances Publiques de l'Ain présentent à l'ensemble des membres du CTL et de tout le personnel des Finances Publiques de l'Ain leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé, en ces temps de crise sanitaire. La santé il va la falloir afin de mettre en œuvre le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) tout en absorbant la **suppression de -7 emplois** en 2021 dans nos services :

- suppression de -2 emplois pour contribution au titre des gains de productivité ;
- suppression de -13 emplois pour contribution proportionnelle ;
- « correctif » de + 9 emplois pour charges et enjeux ;
- « correctif environnemental » de -1,7 emplois ;
- « correctif inter-régional » de +1 emploi.

Soit au final : +1 IP, +2 IDIV HC, -2 IDIV CN, -1 A, -3 B, -4 C = **-7 emplois**.

S'il était nécessaire de démontrer que le NRP est fait pour rationaliser afin de poursuivre la baisse des effectifs de nos services, la DG vient de le faire ici avec -2 emplois à ce titre pour notre Département.

Le dogmatisme de ces suppressions d'emplois est illustré par la notion de « contribution proportionnelle ». La DG décide d'un volume de suppressions, chaque Direction doit contribuer proportionnellement, pour l'Ain c'est -13 emplois !

Combien de temps allons nous poursuivre aveuglément une telle politique ?

Quel est l'objectif fixé en termes d'emplois à la DGFI pour les années à venir ?

L'absence de dialogue pour la construction du NRP, l'absence d'un plan d'avenir concerté et affiché sur les volumes d'emplois dans nos services, autant d'éléments qui concourent à un manque de visibilité et de lisibilité anxiogène pour les Agents.

Qu'en sera-t-il lorsque la crise que nous connaissons aura pris fin et que sera venu le temps du bilan financier ? A quels volumes de nouvelles suppressions d'emplois faudra t'il s'attendre pour « contribuer proportionnellement » au financement de cette dette ?

Nos décideurs manquent-ils à ce point d'imagination pour que les emplois soient la variable d'ajustement systématique ou est-ce une volonté idéologique ?

Les élus CFTC-CFDT Finances Publiques ne peuvent cautionner un tableau des emplois qui, malgré la méthode, se traduit par la suppression de -7 emplois. C'est pourquoi vous pouvez d'ores et déjà enregistrer un vote CONTRE de leur part sur ce point du CTL.

!!! STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !!!

Vos élus CFTC-CFDT de l'Ain :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire)

Laetitia ALLEGRE (Suppléante)

Claire DESGOUTTE (Experte)